

PENSEES

ÉLOQUENCE. — ORATEURS. — PREDICATEURS

— SUITE I —

La meilleure définition de l'éloquence, c'est un homme éloquent.

*

. . . . *Hahens os rectum et benè sonans.* Cette définition de l'orateur, dans l'écriture, est à peu près inconnue, bien qu'elle vaille du tout au tout le fameux *Vir bonus clicendi peritus.*

*

Une passable définition de l'éloquence serait : *Anima erumpens.* Mais comment traduire cela en français ?

Intéresser les passions, passionner les intérêts, voilà le but de l'éloquence.

On n'est pas poète sans éloquence ; on n'est pas orateur sans poésie.

» V. la *lieoue Lyonnaise*, t. VI, p. 227, 375 et t. VI[, p. 171, 361, 637, t. VIII, p. 4)5 et t. IX, p. 510.